



**Maisons
Fleuries**
Concours
communal 2017

Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort
Pôle Événements
Place d'Armes
90020 Belfort cedex



Renseignements
Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort
Pôle Événements
Place d'Armes - 90020 Belfort
Tél. 03 84 54 24 24

Latitude90.fr

Maisons Fleuries

Participez au
concours
communal 2017



Belfort
UNE VILLE
4 FLEURS,
DES MAISONS
4 FLEURS



Le concours communal des Maisons fleuries

Contribuez au fleurissement et à l'embellissement de Belfort.
Pour cela, il suffit simplement de vous inscrire au concours
communal des maisons fleuries, ouvert à tous.

INSCRIPTIONS
AVANT LE
23 JUIN 2017

Votre
fleurissement
doit être visible
de la voie
publique.

* Les participants

Que vous soyez particuliers ou commerçants, que vous ayez un simple balcon ou un vaste jardin, vous pouvez participer au concours communal des maisons fleuries. Il faut simplement que votre fleurissement soit visible de la voie publique.

* Les catégories

Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- Maison avec jardin ;
- Maison individuelle : fenêtres, murs, balcons, terrasses ;
- Logement collectif : fenêtres, murs, balcons ;
- Maison avec décor floral de particuliers installé sur la voie publique ;
- Commerce : hôtel, restaurant, café avec ou sans jardin.

* Les critères de sélection

Le jury se basera sur les critères suivants pour évaluer le fleurissement :

- Le cadre de vie général : entretien des abords, mise en valeur du bâti, mobilier, vasques et jardinières, qualité et intégration dans le site.
- Le fleurissement : quantité, diversité du décor floral, couleur, harmonie, qualité de l'entretien.

* Les modalités d'inscription

Pour participer, il suffit de remplir le bulletin d'inscription, de le signer et de le déposer soit à Belflorissimo, place Corbis du 12 au 14 mai, soit de l'envoyer au Pôle Événements - Hôtel de Ville de Belfort, place d'Armes - 90020 Belfort avant le 23 juin 2017.

Les participants acceptent que des photos du fleurissement soient prises à partir de la voie publique. Les lauréats autorisent la publication desdites photos dans la presse locale ainsi que dans le magazine municipal (Belfort Mag) et le site internet de la Ville, sans aucune contrepartie.

* Le jury communal

Le jury est composé d'élus, de membres des conseils de quartier, d'agents communaux et de professionnels du fleurissement. La date de visite du jury restera volontairement indéterminée. En tout état de cause, elle aura lieu début juillet.

* Les prix

Les lauréats sont récompensés suivant le palmarès établi par le jury qui a seule autorité en la matière. Pour chacune des catégories, trois prix seront attribués en bons d'achat chez les fleuristes de Belfort :

- 1^{er} prix d'une valeur de 300€
- 2^e prix d'une valeur de 150€
- 3^e prix d'une valeur de 70€

Les lauréats seront avisés personnellement et conviés à la remise des récompenses qui fera l'objet d'une réception conviviale.

Les premiers candidats de chaque catégorie seront proposés au concours départemental de fleurissement organisé par Belfort Tourisme.

* Bulletin d'inscription

- À déposer ou à envoyer à l'adresse suivante
avant le vendredi 23 juin 2017 :

Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort
Pôle Événements
Place d'Armes, 90020 Belfort Cedex

Nom

Prénom

Adresse

Bâtiment

Étage

Téléphone

Courriel

J'accepte de recevoir des informations de la Ville de Belfort.

- **Autres éléments permettant au jury de repérer votre fenêtre ou balcon sans erreur possible :**

> Pour un observateur placé face à l'entrée de l'immeuble, le côté fleuri est à :

Gauche Droite

> Seul le fleurissement très visible de la voie publique sera pris en compte.

• Catégories

- Maison avec jardin
- Maison individuelle :
fenêtres, murs, balcons, terrasses
- Logement collectif :
fenêtres, murs, balcons
- Maison avec décor floral de particuliers
installé sur la voie publique
- Commerce : hôtel, restaurant, café
avec ou sans jardin

• Signature